



LE CABINET DU MAIRE RECRUTE

UN COMMUNITY MANAGER (H/F) (Cadre d'emplois des Attachés territoriaux, catégorie A)

Rattaché au responsable de la communication, le community manager sera en charge des réseaux sociaux de la commune nouvelle (*Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et YouTube*).

Activités principales :

- Administration éditoriale et gestion des comptes Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et YouTube de la commune nouvelle ;
- Production de divers contenus en lien avec les services internes, les associations, les partenaires institutionnels ;
- Reportage photos et vidéos ;
- Mise en place et gestion du rétroplanning des événements et des actualités à publier sur les réseaux sociaux ;
- Animation des réseaux sociaux lors des événements ;
- Mise en place d'une veille informationnelle et concurrentielle ;
- Analyse des statistiques et édition de reporting.

Profil :

Issu d'une formation en communication digitale ou journalisme niveau master 1 ou 2, avec une première expérience souhaitée, vous avez de réelles qualités rédactionnelles et des connaissances des techniques d'écriture adaptées au web et aux réseaux sociaux mais également de l'environnement juridique (OPEN DATA, RGPD et des différentes réglementations s'appliquant au numérique). Vous avez des connaissances sur le webdesign (Illustrator, Photoshop, InDesign).

Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse. Très réactif, vous êtes rigoureux, proactif, créatif et autonome. Vous savez travailler en équipe.

Lieu :

Poste basé à l'hôtel de ville.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :
Monsieur le Maire

recrutement+cm@saintgermainenlaye.fr